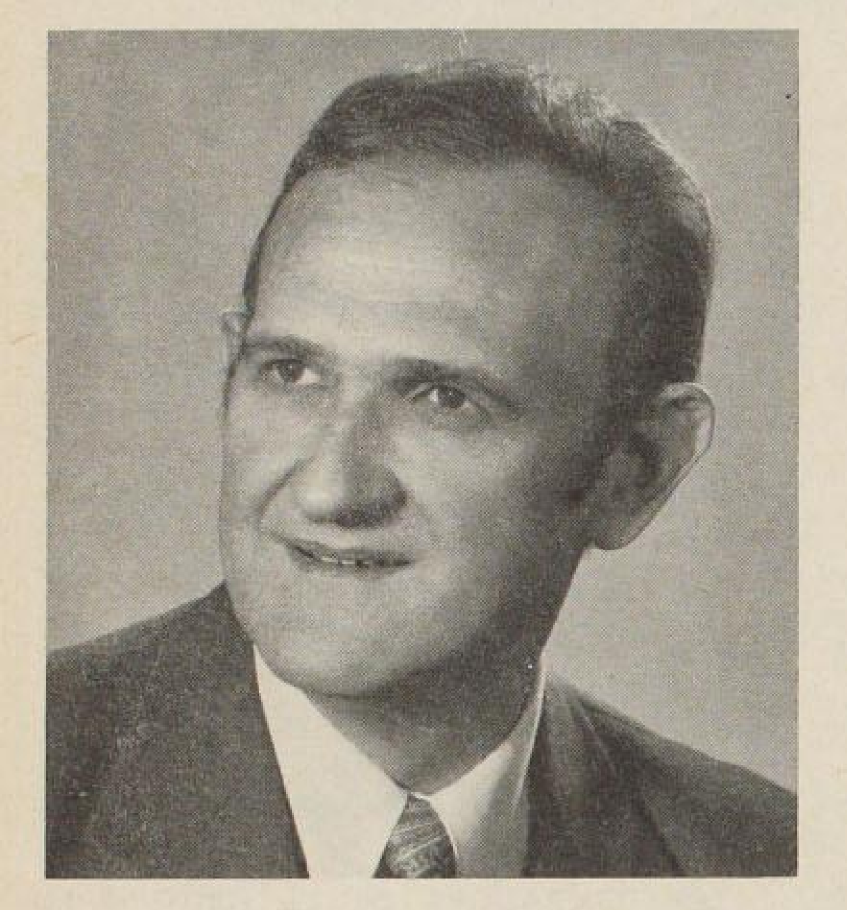
ELECTIONS LEGISLATIVES — SCRUTIN DU 11 MARS 1973

Marcel RIGOUT

Vice-président du Conseil général - Membre de la CODER - Ancien député

CANDIDAT D'UNION DE LA GAUCHE ET DE TOUS LES DEMOCRATES



Remplaçant éventuel :

Léon PAGNOUX

Cultivateur -- Maire de Rochechouart -- Conseiller général

ELECTRICES, ELECTEURS,

Je remercie vivement toutes celles et tous ceux d'entre vous qui m'ont apporté leurs suffrages le 4 mars et qui m'ont permis de devenir le candidat unique de la gauche unie et de tous les démocrates, ainsi que l'ont décidé les fédérations socialiste et communiste et les candidats socialistes, mes amis Pierre DESVALOIS et Yves DAVO.

Je tiens à féliciter également tous les électeurs qui, en portant leurs voix sur les candidats de gauche, ont permis que les hommes de la réaction connaissent dans notre circonscription un échec qui, dimanche prochain, sera transformé en défaite.

Le 11 mars, votre vote massif en faveur du candidat de la gauche unie et de tous les démocrates assurera à notre circonscription l'élection d'un député qui œuvrera pour le progrès social, les libertés, la démocratie, la paix et l'indépendance nationale et, en même temps, pour le développement économique de notre Limousin.

En m'accordant votre confiance, vous pouvez être sûrs de trouver en moi un élu fidèle aux engagements pris, un député constamment dévoué à la défense de vos intérêts et de vos aspirations, un défenseur ardent de tous ceux qui vivent du fruit de leur travail. Je me tiendrai à la disposition de tous mes concitoyens, sans distinction d'opinion, dans des permanences régulièrement organisées, car rien ne peut remplacer le contact direct de l'élu et de l'électeur.

Dimanche prochain, vous confirmerez largement, j'en suis certain, le succès du premier tour. Je vous remercie d'avance de votre confiance et assure chacune et chacun de vous de mon entier dévouement.

Marcel RIGOUT.

Appel de Pierre DESVALOIS
en faveur de Marcel RIGOUT

Nous remercions tous les citoyens qui nous ont accordé leur confiance au premier tour.
Nous remercions nos amis du Comité d'Action Socialiste qui n'ont pas ménagé leur peine pour nous aider et nous placer en bonne position.
Dimanche, fidèles à la règle républicaine et conformément aux engagements et aux accords intervenus tant sur le plan national que départemental entre les partis de gauche signataires du programme commun, nous appelons tous ceux qui ont voté pour nous à reporter leurs suffrages sur les noms de Marcel RIGOUT et de son suppléant Léon PAGNOUX, placés en tête par le suffrage universel et qui deviennent les porte-drapeau de l'union de la gauche et de tous les démocrates.
La discipline républicaine doit jouer pour barrer la route à « l'homme de l'U.D.R. ».
Dans ce combat déterminant pour l'avenir, aucune voix socialiste ne doit leur manquer.

Pierre DESVALOIS
Yves DAVO

votez Marcel RIGOUT

APPEL des FEDERATIONS du PARTI COMMUNISTE FRANÇAIS et du PARTI SOCIALISTE

C'est un très grand succès qu'ont obtenu au premier tour, dans notre département, les candidats de la gauche unie sur le programme commun de gouvernement, malgré la violente campagne menée contre eux par les hommes de l'U.D.R. et leur allié BOUTARD, qui essuient une lourde défaite.

Les résultats témoignent de la volonté de changement et de la puissante dynamique de l'union.

Les électeurs ont désigné, dans chaque circonscription, le candidat qui sera au second tour le candidat d'union de la gauche et de tous les démocrates.

En conséquence, les Fédérations du Parti Socialiste et du Parti Communiste Français ont décidé le désistement de :

Daniel BONNET en faveur de **Louis LONGEQUEUE**

Pierre DESVALOIS en faveur de **Marcel RIGOUT**

Georges SARRE en faveur de **Hélène CONSTANS**

Pour amplifier dimanche l'expression de la volonté d'union et de changement, pour confirmer l'échec des hommes de l'U.D.R. et de leur allié BOUTARD, les Fédérations Socialiste et Communiste appellent tous les électeurs de gauche, communistes, socialistes et radicaux à bloquer leurs suffrages sur le candidat d'union. Elles appellent les autres républicains et démocrates à rejoindre la gauche unie.

PAS UNE VOIX NE FERA DEFAUT A

Louis LONGEQUEUE dans la 3e circonscription

Hélène CONSTANS dans la 1re circonscription

Marcel RIGOUT dans la 2e circonscription

Par leur élection, notre département contribuera à assurer la victoire dans notre pays d'une majorité de gauche, seul moyen de mettre en œuvre une politique nouvelle au service du progrès social, de la liberté et de l'intérêt national.

LES FEDERATIONS DE LA HAUTE-VIENNE
DES PARTIS SOCIALISTE ET COMMUNISTE FRANÇAIS.

APPEL des PARLEMENTAIRES et CONSEILLERS GENERAUX de la HAUTE-VIENNE

Les parlementaires et les conseillers généraux de la Haute-Vienne soussignés se félicitent du résultat du premier tour de scrutin.

Conscients que seule l'élection d'une majorité de gauche à l'Assemblée peut assurer à notre pays, à notre département, à nos communes, les conditions du développement économique, d'une politique sociale et peut doter les collectivités locales des équipements nécessaires aux besoins de la population.

Les parlementaires et conseillers généraux appellent tous ceux qui leur accordent leur confiance à voter dans la loyauté et la discipline républicaine pour :

Louis LONGEQUEUE dans la troisième circonscription,

Marcel RIGOUT dans la deuxième circonscription,

Hélène CONSTANS dans la première circonscription,

candidats d'union de la gauche et de tous les démocrates.

Assurez leur élection, c'est votre intérêt, celui de vos communes, du département et de la France.

Georges LAMOUSSE, sénateur de la Haute-Vienne, vice-président du Conseil général, maire de Droux.

Robert LAUCOURNET, sénateur de la Haute-Vienne, maire d'Isle, premier secrétaire de la Fédération Socialiste de la Haute-Vienne.

René REGAUDIE, député sortant, président du Conseil général de la Haute-Vienne.

Louis LONGEQUEUE député sortant, maire de Limoges, conseiller général du canton ouest.

LES CONSEILLERS GENERAUX :

André CLUZEAU, Bellac, vice-président du Conseil général, vice-président de la CODER, maire de Bellac.

Alphonse DENIS, Limoges-Est, vice-président du Conseil général, député honoraire.

Marcel RIGOUT, Pierre-Buffière, vice-président du Conseil général, membre de la CODER, ancien député de la 2e circonscription.

René BARRIERE, Saint-Léonard-de-Noblat, maire de Saint-Léonard-de-Noblat, président de la Commission départementale.

René BUXERAUD, Saint-Sulpice-les-Feuilles, maire de Mailhac-sur-Benaize.

Bernard EBENSTEIN, Laurière.

Maurice LAPERAS, Bessines, maire de Saint-Pardoux.

Albert LECARDEUR, Nantiat, maire de St-Symphorien-sur-Couze.

Robert LECOMTE, Limoges-Sud, adjoint au maire de Limoges.

André LEYCURE, Eymoutiers, maire de Nedde.

Jean MAHAUT, Nieul.

André MARCILLAUD, Saint-Mathieu, maire de Marval.

Marcel MOCŒUR, Châteauponsac, maire de Châteauponsac.

Robert NORMAND, Limoges-Nord, adjoint au maire de Limoges.

Léon PAGNOUX, Rochechouart, maire de Rochechouart.

Pierre RABAUD, Nexon, maire de La Meyze.

Gabriel TEXIER, Ambazac.

Albert TINDON, Saint-Junien, adjoint au maire.

Vu : le candidat.

IMP. RIVET & Cie - LIMOGES